

Sensibiliser pour mieux protéger

“Le cœur du métier de gendarme, c’est de la libération de la parole”



En Guyane, de nombreuses femmes victimes de violences hésitent à porter plainte, freinées par les tabous, les pressions familiales, communautaires ainsi que par une situation administrative illégale..

C’est pourquoi, les adjudantes **Cazenave Pauline** et **Samar Karineka** de la Maison de Protection des Familles de Cayenne animent régulièrement des séances de sensibilisation sur les violences intrafamiliales. Elles souhaitent faire connaître leurs droits et leur rappeler que les gendarmes sont là avant tout pour les protéger : *“On est aussi là pour casser ces barrières et leur montrer qu'on est accessible”*.

Ce matin, elles sont au CCAS de Matoury et au fil des échanges, les cinq femmes présentes se confient sur leurs expériences et leurs peurs, tandis que les gendarmes leur donnent des outils pratiques pour comprendre et sortir de ces relations violentes.

Parmi les sujets abordés : Qu’est-ce qu’une relation de domination ? Comment reconnaître les différentes formes de violence ? Quels mécanismes enferment les victimes dans le silence ? Et surtout, comment en sortir ?

Informations pratiques :

N° d’urgence :

17 - en cas d'urgence

3919 - Violences femmes info

114 - Envoi d'un SMS en cas de difficulté à parler ou entendre

[Mémo de vie](#) : plateforme gratuite pour protéger vos documents et témoignages

Morceaux choisis de l’atelier :

Présentation : L'idée, c'est qu'on vous apporte des outils pour votre situation

Bonjour mesdames, allez-y, installez-vous. On va commencer par se présenter. Moi, je m'appelle l'adjudante Cazenave Pauline et ma collègue, c'est l'adjudante Samar Karineka, on travaille toutes les deux, à la maison de protection des familles. C'est une unité qui se trouve à Cayenne et qui fait essentiellement de la prévention. On va voir un peu les violences intrafamiliales et puis, l'idée, c'est qu'on vous apporte des outils, des aides pour votre situation ou pour la situation d'autres personnes que vous connaissez qui peuvent vivre des violences intrafamiliales. Est-ce que vous voulez vous présenter également ?

- Je m'appelle Olene Belsin. Je vis toute seule avec mes enfants.
- Je m'appelle Cynthia et j'ai 33 ans.
- Bonjour, je m'appelle Ramona et j'ai 38 ans, je suis venue accompagner ma cousine.
- Je suis avec mon amie, là, pour apprendre des choses.
- Bonjour, je suis Wozgetia et j'ai 29 ans. Je suis venue ici pour la formation.

Si vous voulez regarder les images, en choisir une, un mot également, et puis, du coup, on peut commencer par en discuter.

- J'ai choisi cette image, elle concerne mes enfants, et vu qu'elles sont toujours heureuses, à cause d'elles, je suis heureuse aussi.
- Moi, j'ai choisi la reconnaissance. Ça permet de voir qu'il y a des gens là qui sont là pour nous aider, pour nous soutenir dans tous nos problèmes et dans tous nos besoins.
- J'ai choisi ça parce que ma vie, maintenant, est compliquée. *Alors, le mot, c'est ?* Incompris.

Justement, ce matin, on est là aussi, peut-être, pour essayer de vous apporter des aides, des outils pour essayer, de comprendre la situation et de voir peut-être les portes qui peuvent se présenter à vous pour sortir de cette situation ou voir ce qui est possible de faire.

Quand vous dites que vous avez déjà fait des choses, c'est-à-dire, vous voulez dire par rapport à la gendarmerie ? Et du coup, la situation qui est compliquée, c'est votre enfant et avec le père, c'est ça ? D'accord. Du coup, on vous remercie déjà, voilà, d'avoir un peu joué le jeu. Ça permet un peu de vous connaître.

Maintenant, on va commencer un peu la présentation. Je vais essayer de parler doucement, de bien expliquer. Surtout, si vous avez des questions, il ne faut pas hésiter. L'idée, c'est vraiment qu'on échange. D'accord ? Alors, on a dit aujourd'hui, on va voir les violences intrafamiliales. Donc, on va commencer déjà avec cette image. Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer ce qu'il en comprend ?

- C'est une dame qui a subi des violences et elle est triste. C'est ça que je vois.
- D'accord ? C'est-à-dire le personnage qui est dans la cage. Qu'est-ce qu'on pourrait dire de ça ?

- Elle est dans sa maison. Elle ne peut pas sortir, elle ne peut pas faire tout ce qu'elle veut à cause de la violence dans la famille ou dans la maison. C'est pour ça qu'elle se sent piégée, en fait.

Très bien. Oui, en effet. Du coup, souvent, ce qui ressort des femmes qui sont victimes de violences conjugales ou même de familles, d'accord, qui sont victimes de violences intrafamiliales, on va le voir, c'est-à-dire dans la famille, c'est en effet qu'ils se sentent piégés, enfermés. Là, on voit, il y a une sorte de repli sur soi. D'accord ? Les personnes sont repliées sur elles-mêmes. Elles se sentent peut-être seules, tristes, etc.

Violences intrafamiliales : c'est plutôt le conjoint qui a la main mise sur la famille

Alors, ça va vraiment être un processus évolutif. Mais l'idée dans les violences intrafamiliales, c'est qu'il y ait une personne qui ait un rapport de domination avec les autres personnes. Là, on va voir les violences conjugales où c'est plutôt le conjoint qui a la main mise sur la famille. Mais aujourd'hui, il y a des familles où il y a plein de membres qui habitent sous le même toit et si quelqu'un a un rapport de domination avec les autres membres de la famille, ce sont des violences intrafamiliales. Allez-y, je vous écoute.

Témoignage : "Il m'a donné un coup de poing"

"J'ai été dans une situation comme ça. C'était avec le père de mon enfant. En fait, tout le temps, il y avait toujours des problèmes, des problèmes de violences verbales. Et puis, un jour, je me suis dit : on se sépare. Lui, il ne voulait pas. Il venait pour me menacer, j'avais peur mais je ne lui ai pas montré que j'avais peur de lui. Et quand je lui ai dit de ne pas rôder, il m'a donné un coup de poing. J'ai appelé la gendarmerie. Et puis, ils m'ont dit de venir porter plainte contre lui.

Avant, j'étais triste dans ma situation. J'étais stressée. J'avais peur. J'avais peur de marcher, même la nuit. Et là, ça va, il ne m'embête plus. Parfois, il vient voir son enfant. Ça va, maintenant, je vais bien.

Quand vous vivez une situation, c'est à vous de décider ce que vous voulez. Si vous tolérez qu'il vous tape, il vous fera plus mal que ça. Moi, si je suis avec quelqu'un, s'il y a quelque chose qui ne va pas, on se dispute entre nous comme des adultes. Si vous ne voulez plus de moi, vous me le dites et je vous laisse tranquille."

Cellule familiale : L'agresseur va envahir le monde de la victime

Je vous remercie d'avoir partager ce que vous avez vécu parce que ça peut aider certaines pour la suite. Alors, qu'est-ce que c'est pour vous une cellule familiale ? C'est censé protéger, favoriser le développement de chacun, que ce soit le développement social, physique, affectif. Il y a vraiment de la bienveillance et de l'entraide normalement dans une famille. Quand il y a des violences, que ce soit conjugales ou autres au sein de la famille, l'agresseur va annexer, envahir le monde de la victime. Il va tout vous prendre, votre quotidien, votre travail, votre famille. C'est ça, du coup, le schéma plutôt de la domination.

Juste en un regard, on sait qu'il y a des violences conjugales

Allez-y, là, vous me parlez d'argent, tout ça. Ce sont des violences aussi, on va le voir, et ce sont des violences qui font partie des violences conjugales. D'accord. Oui, c'est lui qui contrôlait tout à la maison. C'est ça que je comprends. Donc, on est vraiment dans le schéma, là, où c'est lui qui est au-dessus et qui contrôle tout. Ça, ça arrive très souvent, d'accord ?

Ça arrive très souvent que, par exemple, il y ait des dames qui viennent et qui vont déposer plainte pour des violences conjugales, et la première chose qu'elles vont me dire : mais quand vous allez le voir, vous n'allez pas le croire, il va vous dire "mais non, moi, ça m'arrive jamais, je ne pourrai pas taper quelqu'un". Il présente très bien, il parle bien, il va être un peu mielleux, très gentil avec les gendarmes, ou même quand les gendarmes interviennent à la maison, il arrive, il va dire : "mais non, jamais, elle est tombée, ça ne peut jamais arriver". Et du coup, vous avez presque peur que quand vous venez en gendarmerie, qu'on ne vous croit pas.

On le sait, on est bien placé pour ça. Quand on rentre dans les maisons, on voit, et des fois, ce n'est pas du tout la même chose et pas du tout le même visage que celui qu'on a vu. Et juste en un regard, on sait qu'il y a des violences conjugales. Et souvent, la femme, qu'est-ce qu'elle fait ? Elle baisse la tête. Et là, on voit. On voit qu'il y a des violences conjugales. Vous voyez ? Parce qu'on voit qu'il y a une emprise. Et c'est ce genre, des fois, il y a juste un petit geste, l'intonation de la voix, il dit quelque chose, et là, toute la famille s'éteint, toute la famille est prostrée...

Témoignage : "Quand ça commence, il faut sortir"

"Quand les problèmes sont petits, sortez". Madame disait que si elle avait un conseil à donner à des femmes qui sont dans des situations-là de violences conjugales, dès que les problèmes, même quand ils sont petits, quand ça commence, il faut sortir. Parce qu'elle disait qu'elle avait vécu pendant 27 ans avec des violences conjugales et avec des problèmes à la maison et que du coup, si elle avait un conseil à donner, ce serait celui-ci.

80% des violences conjugales se passent au sein du domicile familial

On va entamer la deuxième partie : les violences conjugales. J'aimerais recueillir vos observations sur les deux images que vous voyez. C'est une femme qui subit des violences et qui se tait. Elle fait silence. Elle fait silence d'elle-même ? - Non, elle a peur..

Et qu'est-ce qu'on va voir sur l'image, justement, concernant ce silence ? On a vu qu'elle était triste. Et surtout, il y a un doigt sur sa bouche, mais ce n'est pas son doigt. Donc ça, ça montre quoi ? C'est qu'elle se tait, mais qu'elle est certainement forcée à se taire par son conjoint. Elle sait très bien qu'à chaque fois qu'elle va dire quelque chose, ça va lui retomber dessus. Et en fait, le silence, on va le retrouver aussi, même à l'extérieur. D'accord ? Quand je vous dis que 80% des violences conjugales se passent au sein du domicile familial, d'accord ? Donc ça veut dire, en gros, tu te tais aussi à l'extérieur. Tu ne vas pas déposer plainte, vous voyez ? Est-ce que c'est bon pour vous ?

Différence entre violence conjugale et conflit

On va aborder la différence entre violence conjugale et conflit. Quand il y a violence conjugale, il y a recherche de pouvoir sur l'autre. C'est la première question qu'il faut se poser. Et quand il y a conflit, ce sont les deux personnes qui vont pouvoir avancer leurs arguments, qui vont pouvoir discuter. Même s'il y a dispute, ça c'est totalement admis, c'est autorisé par la loi. Par contre, à partir du moment où il y a une prise de pouvoir sur l'autre, là, ce n'est pas autorisé par la loi. Alors, la différence va se faire aussi sur l'intention. D'accord ? Il va vouloir dominer. Ça va être sa façon, en fait, de toujours tout contrôler. Ok ? Ensuite, la troisième partie, c'est la persistance. Quand il y a des violences conjugales, souvent, c'est un phénomène qui va revenir. Et enfin, l'impact de la violence conjugale, ce qui revient souvent, c'est la peur de la victime. Quand il y a des violences, il y a ce climat de peur qui est instauré, de façon à ce que la victime elle-même, ne va pas oser dire un mot.

Différents types de violences

Donc, on a différents types de violences. Ce seront les violences verbales, les insultes, les menaces. On a les violences psychologiques. Ça parle à quelqu'un ? C'est le fait, par exemple, de rabaisser son partenaire. Tous les jours, dans la tête : t'es folle, t'es moche, tu mérites de mourir, t'es une moins que rien. Par exemple : t'es une pute. Ça, clairement, on le retrouve très souvent. Ou, par exemple, le conjoint va soupçonner des relations infidèles : tu couches avec tout le quartier, tout le quartier pense que t'es une pute. C'est ça, je vais aller dire à ta famille que tu couches avec tout le quartier, que t'es infidèle, etc.

Tout ça, c'est pour vous rabaisser. C'est pour que vous pensiez quoi ? Que vous ne pouvez pas vivre sans lui. Des fois, on a des femmes qui sortent de la violence conjugale et là, elles sont complètement démunies. Pourquoi ? Parce que ça fait des années qu'on leur dit : tu n'es bonne à rien, tu ne sais rien faire sans moi. Du coup, elles finissent par le penser. Elles ne pensent pas qu'elles peuvent, qu'elles ont les armes, pour faire des choses tout seules, pour s'en sortir toutes seules.

Même si elles n'ont pas de papier, elles peuvent venir déposer plainte

On a notamment aussi beaucoup ça, on va le voir, avec les violences administratives. Quand on a des couples où Madame n'a pas de papier français, ou, on a des couples où Madame ne parle pas français, par exemple, alors là, ça va être encore une mainmise de plus, parce que Monsieur va dire : très bien, vas-y, tu peux, vas-y, pars, de toute façon, t'as pas de papier, je vais aller te dénoncer à la gendarmerie parce que t'as pas de papier. Personne ne va te croire. Du coup, Madame, elle dit : il me contrôlait en me disant de toute façon, personne n'ira te croire. Mais ça n'empêche rien, même si elles n'ont pas de papier, elles peuvent venir déposer plainte à la gendarmerie, on accueille tout le monde.

Dès l'instant où elles sont victimes de violences, elles sont reçues et on prend la plainte. Alors, par rapport aux violences économiques, là, c'est vraiment plutôt le côté vous n'avez pas de travail et donc vous êtes complètement tributaire de votre conjoint qui a l'argent et

c'est lui qui a le pouvoir sur cet argent. Si vous avez des moyens de paiement, carte bleue ou autre, c'est lui qui les a, vous ne connaissez même pas le code. Malheureusement, c'est ce qui freine des fois des femmes de sortir de ces violences conjugales.

Alors, la cyberviolence, c'est plutôt quand il prend votre téléphone, quand il va contrôler vos mots de passe, quand il regarde votre téléphone, quand on a des femmes, ça m'est déjà arrivé, il avait mis des systèmes de géolocalisation sur le téléphone. Là, je sais où t'as été, je sais quand est-ce que t'es partie du travail, je sais où, je sais à qui tu as parlé. C'est pareil, c'est de la violence.

Il n'y a pas d'obligation à avoir une vie sexuelle, même avec son mari

Et après, on a les violences sexuelles. Il y en a énormément dans les couples. Il n'y a pas d'obligation à avoir une vie sexuelle, même avec son mari, son conjoint. Ça doit toujours être consenti. D'accord ?

En fait, quand on entend une femme sur un dépôt de plainte, forcément, de nous-mêmes, le gendarme va demander qu'est-ce qu'il en est de la vie sexuelle. Et souvent, elles vont nous dire quoi ? Elles vont nous dire bah oui, oui, on a des relations sexuelles mais parce que je n'ai pas le choix, parce que c'est mon mari. Ou par exemple, quand j'ai pas envie, je lui dis non. Et il dit quoi ? Il me dit je vais aller voir dans la rue, je vais trouver une autre femme si toi tu veux pas coucher avec moi. Ça, ce sont des menaces et ce sont des violences sexuelles. Les violences sexuelles, il faut en parler. Je sais que c'est tabou, que c'est compliqué de parler de sexualité. Il faut absolument en parler. On n'accepte pas ça.

Il vous impose, c'est ça ? Parce que du coup, il faisait venir d'autres hommes chez vous pour avoir une relation sexuelle ? D'accord, et il récupérait 50 euros. Ce qui est bien aussi aujourd'hui, qu'on puisse vous entendre et entendre votre expérience, pour que ça n'arrive pas à d'autres femmes. Donc voilà pour les différentes formes de violences.

Là, j'ai eu l'impression que c'était un peu intimiste. Les femmes se sont vraiment confiées. Ça montre vraiment qu'elles veulent partager leur expérience et peut-être aussi qu'elles veulent se libérer de tout ça.

Le cycle de la violence

Alors, le cycle de la violence. À votre avis, sur lequel de ces cycles, les gendarmes sont appelés pour intervenir ? Sur la tension, sur la phase d'agression, sur la phase de justification, ou sur la phase de ce qu'on appelle l'une de miel, ou rémission ?

- Sur la phase d'agression.

Sur la phase d'agression, d'accord. Et la victime, à quel moment est-ce qu'elle sera tentée de venir retirer sa plainte ?

- De rémission.

De rémission, oui. Parce que tout s'est calmé, d'accord. Peut-être une semaine après, quelque chose comme ça, on culpabilise, on se dit mais ce n'est pas possible, je suis une

bonne à rien, je ne peux rien sans lui. Donc à ce moment-là, vous venez retirer la plainte à la gendarmerie. Ça arrive très souvent, ça fait partie, nous on le sait, du cycle des violences, du cycle de l'emprise conjugale.

À ce moment-là, quand on vient retirer la plainte, le procureur de la République peut décider de poursuivre. Surtout quand il y a eu des constatations, c'est-à-dire que si moi je suis venue chez vous, que j'ai vu que vous aviez une trace, que j'ai vu que c'était le bazar à la maison, qu'il a tout cassé, qu'on a entendu les enfants, que les enfants disent "oui, maman est victime de violences de la part de papa", on peut continuer. On peut continuer l'enquête, même si jamais vous, vous décidez de retirer la plainte, d'accord ? Voilà à peu près pour la procédure pénale. Je ne sais pas si vous avez des questions là-dessus ...

Venez en gendarmerie, rentrez, poussez la porte

C'est aussi pour ça qu'on fait la dernière partie sur comment ça se passe quand la gendarmerie intervient, parce que l'objectif c'est aussi de leur montrer que même s'ils nous voient en uniforme, même s'il y a quand même une barrière des fois entre les forces de l'ordre et la population, on est accessibles. Notre travail : on est là pour servir la population, on est là pour eux, à leur service, pour les protéger. Si vraiment on a un message à dire et qu'on dit à toutes ces femmes : venez en gendarmerie, rentrez, poussez la porte. Il n'y a pas de souci, on vous accueille et on est là pour vous.

Donc pour conclure, déjà on vous remercie beaucoup de votre présence ce matin. On voulait juste faire un petit retour, savoir si vous, vous avez appris des choses, s'il y a des choses qui vous ont intéressé, si vous avez des questions, on vous écoute.

- Pour moi, j'ai retenu que je ne savais pas qu'il y avait toutes sortes de violences. Du coup, maintenant, s'il y a des gens que je connais, je vais les aider.
- Je suis venue pour en savoir plus sur la violence et pour raconter aussi mon histoire pour que les autres femmes qui vivent ces histoires, pour qu'elles sachent que c'est à elles de prendre la décision d'en sortir.

D'avoir vos retours, vos échanges, ça nous permet aussi, après, quand on rencontre d'autres femmes, de leur parler de vos expériences et de leur dire : vous n'êtes pas toute seule. Ça nous permet aussi de nous former, de mieux comprendre ce qui se passe vraiment chez vous. Il n'y a que votre parole qui peut aussi nous apprendre tout ça. Merci beaucoup.